

L'Église invoque la Constitution

Joseph Kabila, le président de la RDC, propose un dialogue national. L'opposition le rejette. L'Église réclame le respect de la Constitution.

Alors que le président de la République Démocratique du Congo (RDC), Joseph Kabila, a proposé l'ouverture d'un «*dialogue national*» en vue des élections législatives et présidentielles, prévues en 2016, l'Église catholique a appelé la classe politique au «*respect absolu du cadre constitutionnel et institutionnel*» du pays.

«*Concevoir la démarche ou procéder autrement comporterait le danger, aux conséquences incalculables pour la nation, de rouvrir le débat sur la révision ou le changement de Constitution dans ses articles verrouillés ou, en tout cas, d'en envisager la perspective*», prévient le président de la Conférence nationale épiscopale du Congo (Cenco), M^{gr} Nicolas Dioma.

«*Aucune transition*» ni «*aucune institution extraordinaire*» ne doit être mise en place, car ce serait «*contraire à la Constitution*», ajoute la Cenco.

M. Kabila s'apprête à convo-

quer un «*dialogue national*» en vue «*d'élections apaisées*», mais une grande partie de l'opposition ne voit dans son appel qu'une manœuvre du chef de l'État pour se maintenir au pouvoir.

Seul, Tshisekedi

Lundi, Joseph Kabila a reçu les ambassadeurs accrédités en RDC et leur a annoncé, sans donner de date, la tenue imminente de ces pourparlers, et depuis plusieurs jours, la télévision publique et le parti présidentiel vantent les bienfaits d'un tel conclave. Il permettrait, selon eux, d'«*aplanir les différends*» et de conjurer la crise politique liée à l'organisation des élections à venir.

L'opposant historique en RDC, Étienne Tshisekedi, 83 ans, en convalescence en Belgique depuis août 2014, s'est dit prêt, ce vendredi, à rentrer au pays pour participer à ce dialogue. Si celui-ci a lieu «*sous l'égide de la communauté internationale*», a déclaré Bruno Tshibala, porte-parole de son parti, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS).

Les autres grandes composantes de l'opposition, elles, ont déjà indiqué leur volonté de ne pas participer à une telle rencontre : elles y voient une manœuvre dilatoire du président pour se maintenir en poste au-delà du terme de son deuxième mandat, alors que la Constitution lui interdit de se représenter. ■**Phi.Le.**